



Islamic Relief
Niger

Termes de référence

Évaluation des risques liés à la protection

**Harnessing Opportunities for Poverty Eradication
in Ultra-poor households in Niamey Region
(HOPE)**

Lieu de l'évaluation
Cinq communes de la région de Niamey

Date de début : _____

Durée de l'évaluation : _____

Contenu

1. Introduction	2
2. Présentation de l'intervention	3
3. Objectif d'étude	4
3.1. Objectif général	4
3.2. Objectifs spécifiques de l'étude	4
4. Portée des travaux	4
5. Méthodologies	5
5.1. Examen des données secondaires	5
5.2. Collecte de données primaires	5
5.3. Échantillonnage	6
6. Livrables	6
6.1. Responsabilité	6
6.2. Considérations éthiques :	7
6.3. Assurance qualité :	7
7. Moment et durée du rapport	7
8. Exigence minimale en matière de consultant	8
9. Procédure de candidature, critères de sélection et d'évaluation	8
dix. Proposition de l'offre et coûts associés :	9
11. Budget et mode de paiement	9
Dates des offres et coordonnées	10
Annexes 1	Erreur ! Signet non défini.

1. Introduction

Le Niger est l'un des pays les plus pauvres du monde. Selon l'Indice de développement humain (IDH), le pays s'est régulièrement classé parmi les cinq derniers pays au cours de la dernière décennie et occupe actuellement la 189^e place sur 191.

Comme d'autres pays du Sahel, le Niger est confronté à une multitude de défis étroitement liés et s'exacerbant mutuellement. Les principaux défis comprennent des niveaux élevés d'extrême pauvreté, une qualité et un accès médiocres aux services publics de base, une violence et une insécurité généralisées, conduisant à des déplacements forcés et à un accès humanitaire limité ; Fort impact du changement climatique, conduisant à des catastrophes récurrentes (inondations et sécheresses) ; Niveaux élevés d'insécurité alimentaire et de crises nutritionnelles

Le Niger compte une population totale de plus de 27 millions d'habitants, avec une croissance démographique de 3,8% par an et 7 enfants par femme, ce qui est l'un des chiffres les plus élevés au monde. La population du Niger est donc très jeune, avec un âge médian d'environ 15 ans. Cela se traduit par un nombre élevé de jeunes au chômage, en particulier dans les ménages ultra-pauvres. Niamey étant le centre économique et la capitale, de nombreux jeunes recherchent des opportunités d'emploi dans la ville, mais sont confrontés à des défis et n'ont pas les compétences et la formation nécessaires pour répondre à la demande du marché du travail.

La croissance démographique exerce une pression importante sur les services de base, notamment l'éducation, les infrastructures WASH et l'accès aux soins de santé. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle fait partie des problèmes majeurs auxquels sont confrontées les populations. On estime que près de 3,3 millions de personnes vivent en insécurité alimentaire sévère (Phase 3 ou supérieure de l'IPC) entre juin et août 2023. Le nombre d'enfants souffrant de malnutrition est également préoccupant au Niger. D'ici 2023, on estime que 1,89 million d'enfants (âgés de 6 à 59 mois) souffriront de malnutrition aiguë et auront besoin d'un traitement.

Environ 42 % de la population vit dans une pauvreté extrême (moins de 2,15 USD par jour, 2021¹). L'extrême pauvreté est le résultat des facteurs soulignés ci-dessus. Dans le même temps, l'extrême pauvreté expose les ménages à des risques plus importants et les rend plus vulnérables à ces mêmes facteurs, créant ainsi un cercle vicieux. C'est à cela que cherche à répondre ce projet.

Depuis plusieurs années, Niamey est confrontée à une expansion urbaine rapide, accompagnée d'une population en forte croissance. Cela expose les citoyens à divers risques et accroît certaines vulnérabilités. Avec environ 1,5 million d'habitants et une densité de population de 500 habitants au kilomètre carré, Niamey est la ville la plus peuplée du Niger.

L'inégalité entre les sexes constitue un défi important au Niger et à Niamey. Des données secondaires montrent que plus de 28 % des femmes au Niger ont été victimes d'une certaine forme de VBG et que peu d'entre elles utilisent les services de protection et les mécanismes de recours (données 2015). L'accès à la justice est limité et la plupart des survivantes se tournent vers des approches communautaires qui donnent rarement la priorité aux besoins

1

<https://www.worldbank.org/en/country/niger/overview#:~:text=More%20than%2010%20million%20persons,conflicts%20in%20Nigeria%20and%20Mali.>

et aux droits des femmes. 76 % des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans (données pour la période 2005-2020).

2. Présentation de l'intervention

Islamic Relief est une organisation non gouvernementale fondée en 1984 avec pour mission d'aider les personnes les plus pauvres du monde. Opérant dans plus de 40 pays à travers le monde, elle se concentre sur la réduction de la pauvreté dans divers secteurs humanitaires. Depuis 2005, Islamic Relief est actif au Niger, œuvrant pour restaurer la dignité humaine sans distinction de race, d'origine ethnique ou de religion grâce à des efforts de collaboration avec des partenaires. Le Secours Islamique reste guidé par des valeurs intemporelles : Sincérité (Ikhlas) ; Excellence (Ihsan); Compassion (Rahma); Justice sociale (Adl) ; Garde (Amana).

Islamique Secours Niger opère actuellement dans les régions de Dosso, Tillabéri et Niamey, apportant une assistance aux personnes les plus vulnérables dans des domaines tels que l'agriculture, la sécurité alimentaire, la santé et la nutrition, l'éducation, la microfinance, les interventions d'urgence, le parrainage d'orphelins et la distribution alimentaire en période de crise. de crise. Périodes de Ramadan et Tabaski. Grâce à une étroite collaboration avec les autorités gouvernementales, les services techniques de l'État et les acteurs locaux, Islam Relief met en œuvre des initiatives de développement et des réponses d'urgence, avec un accent particulier sur l'autonomisation des communautés dans la lutte contre la pauvreté grâce à des interventions de résilience intégrées et durables.

Pour remédier à la vulnérabilité des ménages, Islamic Relief a obtenu un financement pour le projet « Exploiter les opportunités pour éradiquer la pauvreté dans les ménages ultra-pauvres de la région de Niamey (HOPE) » auprès de son donateur, IR Canada. Ce projet de trois ans, déjà en cours dans les cinq communes de Niamey, vise à sortir les ménages ultra-pauvres de la pauvreté sur une trajectoire ascendante, en améliorant progressivement leurs conditions de vie et leurs perspectives d'avenir.

Afin d'affiner au mieux le plan d'action de protection et d'inclusion dans le cadre de ce projet, une évaluation de la protection et des autres risques éthiques. Une évaluation des risques de protection sera menée pour comprendre les risques de protection dans la zone cible qui contribuent à l'inégalité entre les sexes et à l'exclusion des membres vulnérables de la communauté tels que les femmes, les personnes handicapées, les personnes âgées, les enfants, les minorités ethniques et autres.

Au vu de cette évaluation, l'étude examinera les risques liés à l'inégalité entre les sexes, à l'exclusion et à l'accès limité aux services de base et sociaux, qui constituent les principales causes sous-jacentes de l'extrême pauvreté. L'évaluation examinera également les capacités internes et organisationnelles de la RI Niger dans ces domaines.

Des données qualitatives et quantitatives seront collectées pour éclairer l'étude.

Les résultats de l'étude jetteront les bases qui éclaireront notre travail dans les communautés. Les prestataires de services de protection seront formés en fonction des besoins/lacunes identifiés et le projet soutiendra leur travail dans les communautés en matière d'identification et d'enquête des cas. De plus, nous établirons et formerons des comités de protection avec des dirigeants communautaires influents.

Le consultant potentiel proposera une approche méthodologique robuste et des outils appropriés pour mener l'évaluation, et présentera les résultats de l'étude.

3. Objectif de l'étude

3.1. Objectif principal

L'objectif principal de l'évaluation des risques et de la cartographie de la protection est d'identifier les facteurs de risque favorisant la protection et ceux allant à l'encontre du système de protection et des impacts de protection existants dans les localités cibles du projet et la mise en évidence des facteurs contribuant à l'inégalité entre les sexes et à l'exclusion des membres vulnérables de la communauté telle que les femmes, les personnes handicapées, les personnes âgées, les enfants, les minorités ethniques et autres.

3.2. Objectifs spécifiques de l'étude

- Identifier les barrières sociales et culturelles qui contribuent à l'inégalité entre les sexes et à l'exclusion des personnes vulnérables conduisant à une situation d'extrême pauvreté ;
- Étudier la plupart des risques de protection dans la zone cible du projet.
- Étudier l'impact des risques sur la vie des ménages ;
- Étudier les différents ouvrages de protection existants dans la zone d'intervention ;
- Étudier les capacités et le détail des prestations fournies dans le cadre de la protection
- Préparer un plan d'action de protection pour atténuer les problèmes de protection identifiés
- Proposer des parcours d'orientation développés.
- Cartographier les acteurs opérant dans le secteur de la protection qui comprennent les agences gouvernementales (police, services juridiques, cliniques de santé, services de soutien psychosocial...), les ONG/ONG, les organisations communautaires, les établissements d'enseignement et de recherche et les institutions religieuses.

4. Etendue des travaux

Le(s) consultant(s) entreprenant l'étude seront responsables des tâches suivantes pour répondre aux objectifs spécifiques de l'étude :

- Définir l'approche méthodologique : développer une approche méthodologique contextuelle, scientifique et adaptée à ce type d'étude tout en expliquant clairement la stratégie d'échantillonnage (représentative et/ou ciblée).
- **Outils de collecte de données** : élaborer des questionnaires et des guides d'entretien pour la collecte de données, en garantissant l'alignement avec les objectifs de l'étude.
- **Collecte de données documentaires et de terrain : revue de la littérature**, conduite d'entretiens et de discussions de groupe avec des femmes, des personnes handicapées, des personnes âgées, des enfants, des minorités ethniques et autres, des lacunes et une cartographie à l'aide d'outils appropriés développés.

- **Analyse des données** : analyser les données pour la production de visuels soutenant les hypothèses de recherche de l'étude.
- **Rapports** : Préparer un rapport complet décrivant les résultats de l'évaluation, y compris des recommandations d'interventions et de manière claire et concise pour une programmation formative basée sur la recherche. De plus, le rapport doit répondre à tous les objectifs spécifiques de l'enquête décrits ci-dessus.

5. Méthodologie

Le(s) chercheur(s), sur la base des objectifs spécifiques assignés à l'étude et de leurs expériences antérieures, fourniront une note méthodologique/rapport de démarrage détaillé, robuste et scientifique qui prend en compte toutes les attentes de ce mandat d'évaluation. Cette note devra indiquer explicitement les différentes approches et méthodes que le consultant envisage d'utiliser depuis la revue de la littérature jusqu'à la production du rapport final. Il est également important pour le chercheur, au-delà du cadre conceptuel théorique et méthodologique, de préciser les moyens par lesquels il opérationnalisera sa démarche, notamment les outils.

Un travail de cadrage suivra avec l'équipe du projet pour affiner la méthodologie proposée par le consultant retenu dans le cadre de cette étude.

5.1. Examen des données secondaires

Le ou les chercheurs procéderont à un examen complet des données secondaires disponibles, y compris des articles de recherche, des rapports gouvernementaux et non gouvernementaux, des actes et des évaluations similaires menées par diverses parties prenantes. Les documents de projet liés à cette consultation seront également examinés.

5.2. Collecte de données primaires

Le(s) consultant(s) élaboreront des listes de contrôle pour mener des discussions de groupe (FGD) et des entretiens avec des informateurs clés (KII). Les groupes de discussion comprendront des entretiens avec des membres sélectionnés de la communauté, tandis que les KII impliqueront des dirigeants communautaires, des personnes influentes et le personnel gouvernemental concerné.

Le(s) consultant(s) élaboreront des listes de contrôle pour mener des discussions de groupe (FGD) et des entretiens avec des informateurs clés (KII). Observation experte comprenant une marche de transect dans la communauté pour observer les barrières, les facteurs de risque...

Les groupes de discussion comprendront des entretiens avec des membres sélectionnés de la communauté et des groupes de discussion distincts (hommes, femmes, filles et garçons), tandis que les informateurs clés impliqueront des dirigeants communautaires, des personnes influentes et le personnel gouvernemental concerné.

5.3. Échantillonnage

Le(s) consultant(s) sont tenus de proposer des techniques d'échantillonnage statistiquement valides dans le rapport/proposition technique initial. Ces techniques devraient garantir à la fois la randomisation et la représentativité de la sélection de l'échantillon. Cela signifie que les échantillons choisis doivent être sélectionnés au hasard pour éviter les biais et doivent représenter avec précision les caractéristiques de la population étudiée.

6. Livrables

- **Rapport initial** : le(s) consultant(s) doivent fournir un rapport initial complet et détaillé, décrivant les méthodes et outils d'évaluation des risques en matière de protection. Ce rapport sera enrichi ou validé par l'équipe de l'IR Niger.
- **Projet de rapport d'évaluation et d'analyse des risques de protection** : Une copie électronique du rapport doit être soumise à l'IR Niger pour validation avant finalisation.
- **Ateliers de validation** : L'IR Niger organisera des ateliers au cours desquels le consultant présentera ses conclusions préliminaires au personnel clé et aux parties prenantes pour obtenir leurs commentaires.
- **Rapport final d'évaluation et d'analyse des risques de protection avec plan d'action** : après avoir intégré les commentaires, le rapport final doit être soumis avant la date limite spécifiée dans le contrat de service. Le rapport est la propriété exclusive de l'IR Niger et ne doit pas être partagé avec des tiers sans autorisation préalable. Des copies électroniques et papier du rapport final doivent être fournies.
- **Ensemble de données complètes** : le consultant est responsable de soumettre les ensembles de données complets, y compris les données quantitatives au format Excel ou dans un format de package statistique convenu, ainsi que les données qualitatives originales transcrites collectées au cours de l'exercice. Ces ensembles de données doivent être fournis en même temps que la remise du rapport final
- **Présentation** : Parallèlement au rapport final, le(s) consultant(s) doivent également fournir une présentation PowerPoint résumant la méthodologie, les principaux résultats, les défis rencontrés, les principales conclusions sur les objectifs de l'évaluation et de l'analyse des risques de protection, les critères d'évaluation et les principales recommandations. Cette présentation doit être soumise avec le rapport final.

6.1. Responsabilité

Le Consultant assumera la responsabilité d'exécuter les tâches et de fournir les résultats spécifiés dans les présents Termes de référence. Le coordonnateur du projet et le responsable MEAL faciliteront l'accès à tous les documents pertinents, y compris les propositions, les

rapports des donateurs et les rapports d'évaluation, et assureront la disponibilité du personnel nécessaire pour que le consultant puisse mener à bien ces activités et atteindre les résultats souhaités. Cette approche collaborative est cruciale pour fournir au Consultant le soutien et les ressources essentielles pour remplir efficacement son rôle.

Le consultant relèvera du coordonnateur de projet/gestionnaire de programme et du gestionnaire MEAL pour toutes les questions liées à l'enquête. Des mises à jour régulières sur les progrès et tout écart par rapport au calendrier convenu doivent être communiqués rapidement.

6.2. Considérations :

Toutes les activités de collecte de données doivent suivre des directives éthiques, garantissant la confidentialité et la vie privée des participants à l'enquête. Le consentement éclairé doit être obtenu de tous les participants avant la collecte des données.

6.3. Assurance :

Des mesures de contrôle de la qualité doivent être mises en œuvre tout au long du processus d'enquête pour garantir la fiabilité et la validité des résultats de l'enquête.

7. Moment et durée du rapport

La consultation durera au maximum 30 jours et débutera le 16 Avril 2024 pour se terminer au plus tard le 16 Mai 2024.

Description des actions	Période	Responsable
Lancement des offres d'appel	16 Avril 2024	IRW
Date limite de soumission des propositions	29 avril 2024	Consultant
Examen des propositions, présélection et suivi des enquêtes	30 avril 2024	IRW
Entretien avec le consultant et sélection finale	2 Mai 2024	IRW/Consultant
Rencontre avec le consultant pour convenir d'une méthodologie d'évaluation, d'un plan d'action et d'un planning de travail	3 Mai 2024	Consultant/IRW
Remise du rapport initial	06 Mai 2024	Consultant
Revue documentaire, visites de terrain, projet de rapport	07 au 10 Mai 2024	Consultant
Soumission du premier projet à IRW pour commentaires	13 Mai 2024	
Réponses d'IRW au projet de rapport	14 Mai 2024	Consultant
Rapport final soumis à IRW (1 jour ouvrable)	16 Mai 2024	IRW

8. Exigence minimale de consultant

Le consultant doit posséder les compétences et qualifications essentielles suivantes :

- Vaste expérience de haut niveau (plus de 5 ans) dans la conception, la mise en œuvre et la gestion d'évaluations, de cartographie et d'évaluations à grande échelle des risques liés à la protection de l'enfance dans des contextes humanitaires et de développement.
- Expérience démontrée dans la conception et l'exécution de méthodologies de collecte de données quantitatives et qualitatives, en particulier pour des missions similaires.
- Composition d'équipe solide avec une expérience documentée (les CV des membres de l'équipe de consultants doivent être joints à la proposition technique).
- La formation de l'équipe d'évaluation doit satisfaire au moins à l'exigence d'un baccalauréat en économie, statistiques, sociologie, études du développement ou dans un domaine connexe.
- Compétences en communication efficaces, permettant l'engagement avec des parties prenantes d'horizons divers pour obtenir des informations spécifiques et pertinentes ;
- Formation pratique ou académique significative dans des domaines tels que les sciences sociales, la santé publique, dans le contexte du développement, avec la capacité d'utiliser ces connaissances pour concevoir des enquêtes efficaces et structurer les informations obtenues ;
- Capacité à produire des rapports écrits clairs et concis en anglais et en français ;
- Un engagement envers les valeurs et les principes d'Islamic Relief.

9. Procédure de candidature, critères de sélection et d'évaluation

Les candidats répondant aux exigences minimales décrites dans les présents termes de référence doivent soumettre leurs propositions techniques et financières séparément au Bureau de secours islamique dans des enveloppes scellées. De plus, les consultants doivent fournir une copie d'un rapport d'évaluation préalablement complété lié à cette consultation pour démontrer leur expérience dans les études de protection de l'enfance. La proposition technique doit détailler la composition de l'équipe du consultant et inclure son curriculum vitae. Islamique Relief (IR) évaluera la qualité de la proposition technique et examinera la proposition financière pour sélectionner le consultant. L'organisation utilisera les critères suivants pour évaluer objectivement les applications techniques :

Critères	Plage de scores	Score total
Qualité de la proposition technique		
Explication de la méthodologie	0 à 10	
Comprendre les TDR démontrés	0 à 5	
Faisabilité d'achèvement dans les délais	0 à 10	
COMPÉTENCES en présentation/rédaction	0 à 5	
Note sur 8- Sous-total		
Capacité et expérience		
Étendue de l'expérience en évaluation	0 à 10	
Variété d'expériences de dévaluation	0 à 10	
S'aligner	0 à 10	
Note sur 8- Sous-total		
Pertinence		
Expérience en sécurité alimentaire, moyens de subsistance et études de marché	0 à 10	

Suite à l'évaluation technique de la proposition technique, l'IR Niger peut demander un entretien pour évaluer l'expertise technique des experts assignés.

10. Proposition de l'offre et des coûts associés :

Les consultants, qu'ils soient individuels ou en équipes, intéressés à entreprendre cette mission doivent fournir une proposition comprenant les éléments suivants :

- Une lettre de motivation/proposition accompagnée d'une note d'information détaillant la méthodologie et l'approche qu'ils ont l'intention d'utiliser ;
- Curriculum Vitae (CV) ou un aperçu des compétences et de l'expérience pertinentes du consultant assigné et de tout membre supplémentaire de l'équipe impliqué dans le projet ; Notez que seuls les professionnels proposés dans la proposition technique sont autorisés à participer à cette étude. Si le consultant a assigné d'autres professionnels lors de l'évaluation, le contrat sera résilié.
- Exemples démonstratifs de travaux antérieurs pertinents pour cette mission ;
- Un tarif journalier clair pour les prestations du consultant ; Notez que la proposition financière doit être soumise séparément dans une enveloppe scellée. N'incluez pas l'offre financière dans la proposition technique.
- La politique de dépenses du consultant pour l'appel d'offres. Bien que les dépenses engagées ne soient pas incluses, elles seront mutuellement convenues avant la signature formelle du contrat ;

11. Budget et mode de paiement

Les paiements suivront les étapes et les calendriers spécifiés ci-dessous : Le consultant doit créer un budget détaillé pour chaque mission ou événement décrit dans les présents termes de référence, décrivant clairement les dépenses et les tarifs journaliers. Les paiements seront effectués selon des étapes et des calendriers spécifiés, comme indiqué ci-dessous :

- Aucun paiement anticipé ne sera autorisé
- 50 % de la valeur totale du contrat sera payé une fois que 25 % du travail total sera terminé
- Le montant restant (50%) sera versé dès acceptation du rapport final.
- Le paiement serait effectué par chèque du bénéficiaire au nom du consultant/firme.
- La TVA et les taxes seront déduites conformément à la politique gouvernementale.

Dates des offres et coordonnées

Toutes les propositions doivent être soumises au plus tard le lundi 8 avril 2024, conformément aux directives ci-jointes pour la soumission d'un devis, et doivent être déposées au bureau d'ISLAMIC RELIEF s'il est situé à Koirakano.

Si vous avez des questions sur l'appel d'offres ou son contenu, merci d'adresser un email à soupianou.ibrahim@ir-niger.org

Après la soumission, IRW peut engager de nouvelles discussions avec les soumissionnaires concernant les offres afin de garantir une compréhension mutuelle et un accord optimal.

Les offres doivent inclure les informations et documents suivantes à des fins d'évaluation.

1. le NIF
2. LE RCCM
3. Une copie légalisée de l'ARF valide
4. Conditions de paiement (comme mentionné ci-dessus)
5. Ventilation complète des coûts, y compris les taxes, les dépenses et toute TVA.
6. Références (de préférence deux)
7. Compétences techniques pour ce poste
8. Expérience démontrable dans le développement d'un projet similaire

Remarque : Les critères sont susceptibles de changer.

12. Déclaration :

Communications, gestion de l'information, ressources humaines et autres directives pertinentes d'Islamic Relief. Dans le cadre de cette exigence, ils doivent signer un accord garantissant la confidentialité de toutes les données et informations utilisées et collectées lors de la mission de conseil. De plus, le consultant respectera et adhèrera à la politique de protection de l'enfance d'Islamic Relief et, le cas échéant, fournira la preuve d'une vérification de casier judiciaire ou d'une documentation équivalente. Bien que le public principal du rapport soit interne, il peut subir des révisions et des adaptations en vue d'une éventuelle publication externe par Islamic Relief Worldwide (IRW) afin de soutenir des objectifs plus larges de communication et de partage des connaissances.